

Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'ajouter que, tous les députés s'intéressant sans doute de près aux questions de transport, notamment dans leurs propres circonscriptions, j'ai demandé aux fonctionnaires de mon Ministère de préparer à leur intention et de leur remettre immédiatement un document explicatif sur les différents aspects de ce programme.

• (11.10 a.m.)

**M. Robert McCleave (Halifax-East Hants):** Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre de nous avoir fourni des exemplaires de sa déclaration et aussi de son intention de nous faire remettre subséquemment un document explicatif. Trois pensées viennent immédiatement à l'esprit à la suite de cette déclaration.

D'abord, que le comité permanent des transports et communications devrait entreprendre une étude du rôle que joue Air Canada dans l'élaboration de la politique relative aux aéroports. Apparemment, cette société projeterait plusieurs abandons. On se demande si elle entend suivre l'exemple du grand frère, le Canadien National. Il nous faut aussi déterminer le rôle du Pacifique Canadien, et des transporteurs régionaux et locaux à la suite de l'amplification du programme concernant les aéroports municipaux.

Deuxièmement, que cela devrait, dans une certaine mesure, répondre au désir des petites localités d'entrer dans l'ère de l'aviation, surtout de celles qui, si vous voulez bien me permettre l'expression, sont jetées par-dessus bord par les chemins de fer. La réunion tenue à Wingham l'été dernier devrait démontrer au ministre le bien-fondé de mon argument.

Troisièmement, qu'il faudrait effectuer plus de recherches et de développement relativement aux ADAC et aux aérobus non seulement pour répondre aux besoins mentionnés par le ministre ce matin, mais pour permettre l'aménagement d'un plus grand nombre d'aéroports municipaux en tant que tels et assurer un service aérien aux petites localités du pays.

Cette politique aura aussi un effet bienfaisant inattendu. J'ai souvent parlé des problèmes qui ne manqueraient pas de surgir par suite de la formation d'une mégalopolis entre Montréal et Milwaukee, région où la population sera bientôt,—d'ici quelques décennies—beaucoup plus dense qu'entre Boston et Washington. Je dis «bientôt» parce que le gouvernement reconnaîtra ce terme. Cette région a besoin de petits aéroports et d'avions qui peuvent atterrir sur des pistes très courtes.

**M. John L. Skoberg (Moose Jaw):** Monsieur l'Orateur, les membres de notre parti veulent également remercier le ministre des Transports (M. Jamieson) de nous avoir fait parvenir un exemplaire de sa déclaration de ce matin. Il faut l'en féliciter.

Par ailleurs, tous les députés connaissent les problèmes financiers des gouvernements municipaux qui doivent fournir des moyens de transport de masse en ce qui concerne le trafic aérien et d'autres modes de transport. Le député qui vient de parler a signalé certaines préoccupations qui se manifestent dans la région de Boston. J'ai eu l'occasion de l'accompagner il y a moins de 2 semaines, lorsque nous nous sommes entretenus personnellement avec certains fonctionnaires américains intéressés au transport et avons eu un échange de vues organisé par l'intermédiaire du bureau de monsieur l'Orateur. Le genre de problème qu'ils doivent régler est semblable à ceux que nous avons ici.

[L'hon. M. Jamieson.]

Il est incontestable que la nouvelle politique annoncée aujourd'hui devrait être avantageuse pour de nombreuses petites localités. La question qui se pose est de savoir si les bases d'hydravions sont incluses. Ces bases jouent un rôle important dans notre système des transports. Il s'agit aussi de savoir si l'on consultera les collectivités. Les ressources financières étant limitées, il faut aussi qu'on définisse clairement quelles sont les candidatures admissibles. Il conviendra aussi de clarifier la situation en ce qui concerne la classification des différentes régions. Nous avons constaté les problèmes dans ce domaine quand le président du Conseil du Trésor (M. Drury) a eu des difficultés pour reclasser certains employés de la Fonction publique.

Il convient aussi de déterminer si ces mesures s'inscrivent dans un plan d'ensemble concernant les moyens de transport actuels. Beaucoup de petites collectivités ne sont pas en mesure d'attirer des industries parce que, qu'on le veuille ou non, les industries s'installent à proximité des régions disposant de moyens de transport satisfaisants. C'est ce qui se produit aujourd'hui au Canada, comme dans toute l'Amérique du Nord. L'industrie gravite autour des régions qui offrent de bons services de transport, alors que d'autres régions qui ont vraiment besoin d'industries ne peuvent en attirer.

Je vois qu'à la page 2 de sa déclaration, le ministre parle de faire passer de 1 à 2 millions de dollars—avec l'espoir d'une autre augmentation de 1 million en 1972-1973—les fonds accordés en vue de ce programme. Là encore, il nous faut nous demander si cette année 1972-1973 a une signification particulière.

Nous sommes heureux de la déclaration faite aujourd'hui. Nous sommes heureux d'apprendre que les municipalités seront désormais en mesure d'encourager l'expansion dont elles ont tant besoin. Nous savons tous combien il est nécessaire d'accorder une aide financière aux petites collectivités. J'ose espérer que nous ne passerons pas tout notre temps à envisager la création d'un réseau de transport aérien, mais que nous nous efforcerons aussi de mettre au point un système de transport vraiment complet pour le plus grand bien des Canadiens.

[Français]

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur l'Orateur, je veux d'abord remercier l'honorable ministre des Transports (M. Jamieson) de la déclaration très opportune qu'il a faite aujourd'hui et le féliciter d'avoir doublé les subventions en vue d'accélérer l'application du programme d'aide financière relatif à l'aménagement et à l'exploitation d'aéroports nationaux et d'intérêt spécial.

Je voudrais ajouter aussi que les municipalités seront les premières à bénéficier de cette mesure. Inutile de dire que cette aide était absolument nécessaire. Je félicite l'honorable ministre de s'en être rendu compte et d'être passé aux actes.

Chez nous, dans Lotbinière, un cas s'est présenté cette semaine, où des municipalités comme Plessisville, Princeville, Victoriaville, Arthabaska, Warwick et Daveluyville se sont groupées, en collaboration avec le ministère des Transports, précisément pour mettre en marche le programme que le ministre a annoncé aujourd'hui, et ce grâce à l'appui du ministère des Transports.

Je tiens à féliciter le ministre d'avoir mis à la disposition des municipalités les fonds nécessaires pour stimuler le développement régional et se doter ainsi des infrastructures indispensables à leur industrialisation et à leur expansion.